MISSION D'ENTREPRISES











Mission d'Entreprises Réglementation filière Agro-alimentaire

Coorganisée par l'ADRIA et le réseau Enterprise Europe Network (EEN), cette mission rassemble chaque année une quinzaine de professionnels du secteur agroalimentaire pour deux journées dédiées à la réglementation alimentaire au niveau européen.

C'est une occasion unique d'échanger directement avec des acteurs institutionnels clés, de mieux comprendre les textes européens, de partager les enjeux liés à leur application en entreprise, et d'anticiper les évolutions à venir.

JEUDI 4 DÉCEMBRE

9h00-9h30 - Accueil et présentation des participants - Introduction de la mission

9h30-10h15

Rencontre avec la représentation permanente de la France auprès de l'UE

La Représentation permanente joue un rôle central dans les communications entre Paris et Bruxelles, la conduite des négociations au sein des instances du Conseil de l'Union européenne et les relations avec les autres institutions, en particulier le Parlement européen et la Commission européenne.

Membre de la représentation permanente pour les affaires agricoles – intervenant précisé ultérieurement

10h15-11h00

Biocides : état des lieux des autorisations et des limites dans les denrées alimentaires

Marta CAINZOS, policy officer – DG SANTE - DIR E (Pesticides and biocides)

11h00 - 11h15 • Pause

11h15 -12h00

Produits phytosanitaires : Substances actives, autorisations et LMR : mécanismes d'évaluation et de gestion des risques

Maria TABERNERO, policy officer – DG SANTE - DIR E (Pesticides and biocides)

12h00 -13h00

Matériaux au contact des aliments : points de vigilance et perspectives réglementaires

Sevrine PEREIRA – TEIXEIRA, Senior Public Affairs Manager, EUROPEN

13h00 - 14h00 • Déjeuner

14h00 - 16h00

Contaminants : point à date et perspectives

Frans VERSTRAETE, Administrateur - DG SANTE - DIR E.2, Technologies de transformation des aliments et nouveaux aliments

16h00 - 16h45

Présentation du fonctionnement de la DG santé et de l'organisation d'une réunion du SCOPAFF / CPVADAA

Visite des locaux de la Commission Européenne

Frans VERSTRAETE, Administrateur - DG SANTE - DIR E.2, Technologies de transformation des aliments et nouveaux aliments

NOUVEAUTÉ

Traduction en direct des interventions





VENDREDI 5 DÉCEMBRE

9h00 - 9h45

Rôles et actions de la COPA-COGECA dans le paysage institutionnel européen

Claire MARTIN, responsable du bureau européen de la coopération agricole

9h45-10h45

Cadre réglementaire des OGM et NGT : avancées et perspectives au sein de l'Union européenne

Intervenant précisé ultérieurement, DG SANTE – DIR E, Biotechnologies

10h45 - 11h00 • Pause

11h00-12h00

Petfood : la valorisation des denrées alimentaires en alimentation animale

Aleksandra PRANDOTA, EU Policy and Regulatory Affairs Manager, FEDIAF

12h00 - 13h00 • Déjeuner

13h15 - 14h00

REACH et ECHA : panorama des missions, du cadre réglementaire et des ressources disponibles

Gaelle DUFFORT, Toxicologue réglementaire REACH-CLP, INERIS

14h15 - 15h00

Le rôle de l'EUFIC au niveau européen

Nina McGrath, EUFIC, Content lead

15h00 - 15h15 • Pause

15h15 -16h00

Stratégie européenne pour la résilience de l'eau : feuille de route et premières orientations

Claudia OLAZABAL, Head of Unit, DG ENV, DIR C, Sustainable Freshwater Management

16h00

Conclusion générale de la mission







☐ Mme ☐ M.	
Nom :	
Prénom :	
Fonction :	
Téléphone :	
Email :	
" Particinera à la mission d'evnertises	s réglementation alimentaire organisée par l'ADRIA et Entreprise Europe Network, le
jeudi 4 et vendredi 5 décembre 2025	»
	»
jeudi 4 et vendredi 5 décembre 2025	»
	»
Entreprise	
jeudi 4 et vendredi 5 décembre 2025 Entreprise Société :	»
Entreprise Société :	
Entreprise Société: Adresse: Ville:	
Entreprise Société :	Pays :
Entreprise Société: Adresse: Ville:	

Règlement

FRAIS D'INSCRIPTION

Frais d'inscription/ de participation * :

* Les frais de déplacement, logement et restauration sont à la charge du participant.

□ 590 € HT pour les adhérents d'ADRIA

□ 984 € HT pour les non-adhérents d'ADRIA

(Facturation ADRIA à réception de la confirmation d'inscription)

Email facturation:

N° bon de commande :

Fait à :.....

le:

Signature et cachet de l'entreprise :



Retour par email: anne-gaelle.loch@adria.fr - Renseignements: 02 98 10 18 81